



NOTICE D'INFORMATION

DEMI-PENSION LYCÉE

L'accès à la demi-pension est un service rendu aux familles. Il est soumis :

- À une inscription par la famille qui accepte en signant la fiche intendance, les règles de fonctionnement.
- À un contrôle quotidien effectué à l'entrée du réfectoire.

LES INSCRIPTIONS POUR LA DEMI-PENSION SE FONT À L'INTENDANCE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE.

TOUT TRIMESTRE COMMENCÉ EST DÛ

Le paiement se fait d'avance, en début de chaque trimestre.

Le règlement peut s'effectuer :

- Par carte bancaire, directement au service de l'intendance
- Par chèque, en espèces
- Par paiement en ligne via le site internet du Lycée (llb.ac-corse.fr) dans l'onglet intendance
- Par virement sur le compte du Lycée
IBAN FR76 1007 1200 0000 0010 0022 114
BIC TRPUFRP1
- Par prélèvement bancaire en 1, 2 ou 3 fois (le 5 de chaque mois) **RIB OBLIGATOIRE**

Les changements de régime sont examinés, à chaque fin de trimestre, sur demande écrite, signée par le parent responsable, et déposée impérativement à l'intendance, soit :

- Fin décembre
- Fin mars

Aucune demande ultérieure ne sera acceptée.

Forfaits demi-pension

Choix du forfait <u>Jours fixes</u>	1 ^{er} trimestre (Septembre – Décembre)	2 ^{ème} trimestre (Janvier – Mars)	3 ^{ème} trimestre (Avril – Juin)
<input type="checkbox"/> 1 jour / semaine	66.00 €	57.00 €	43.00 €
<input type="checkbox"/> 2 jours / semaine	104.00 €	85.00 €	71.00 €
<input type="checkbox"/> 3 jours / semaine	157.00 €	135.00 €	100.00 €
<input type="checkbox"/> 4 jours / semaine	202.00 €	165.00 €	137.00 €
<input type="checkbox"/> 5 jours / semaine	248.00 €	209.00 €	173.00 €



Le passage au self se fera à l'aide du QR code téléchargé dans l'application

Les élèves ne possédant pas de smartphone sont priés de se manifester auprès de l'intendance.

Une carte leur sera alors délivrée ; il faudra pour cela fournir une photo d'identité (**obligatoire**).